

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits		Q1 ou Q2
-----------	--	----------

Enseignants	Van Wymeersch Brigitte (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	S'initier à la pratique professionnelle du musicologue dans les organismes culturels (musées, bibliothèques, archives, etc.), sur le terrain de la communication (presse, radios, web, etc.), dans l'organisation de manifestations musicales et culturelles
Acquis d'apprentissage	<p>1 Le renforcement général des enseignements méthodologiques passe par la participation obligatoire à des stages pratiques, qui, selon l'intérêt des étudiants concernés, peuvent être poursuivis dans différents domaines.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation repose pour moitié sur l'évaluation transmise par le(s) tuteur(s) qui a (ont) encadré le stage dans l'institution d'accueil et pour moitié sur l'évaluation du rapport de stage écrit remis par l'étudiant suivant les directives reçues.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Les coordinateurs de stage UCL (musicologie) valident le projet de stage de l'étudiant et accompagnent l'établissement de la convention de stage.
Contenu	<p>Le stage consiste en une mise en situation professionnelle de l'étudiant en musicologie.</p> <p>Les étudiants en musicologie sélectionnent un lieu de stage suivant leurs intérêts propres, soit dans une liste de possibilités de lieux de stage, soit par initiative personnelle approuvée par le coordinateur de stage UCL. La durée du stage est de minimum 10 jours ouvrables.</p> <p>Accompagné par un coordinateur de stage UCL, l'étudiant établit une convention de stage avec une institution d'accueil ouvrant dans un domaine qui l'intéresse. L'étudiant qui effectue le stage est encadré par un tuteur de l'institution d'accueil.</p>
Ressources en ligne	Site Moodle
Autres infos	Documents de consignes présentant les bonnes pratiques du stage. Document de convention de stage. Liste de lieux de stages potentiels . Directives pour la rédaction du rapport de stage. Fiche d'évaluation du stage à remplir par le tuteur.
Faculté ou entité en charge:	ARKE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI1BA	5		